



Communiqué de presse
Luxembourg, le 7 décembre 2016

Aide de l'UE en faveur de l'Ukraine: les résultats obtenus à ce jour restent «fragiles», selon la Cour des comptes européenne

L'aide de l'UE en faveur de l'Ukraine a eu un impact limité et, malgré le nouvel élan donné depuis aux réformes, les résultats obtenus à ce jour restent fragiles, selon un nouveau rapport de la Cour des comptes européenne. L'instabilité du contexte politique, législatif et administratif a limité l'efficacité de l'aide de l'UE durant l'essentiel de la période contrôlée, estiment les auditeurs.

Les auditeurs de la Cour ont évalué si l'aide de la Commission européenne et du Service européen pour l'action extérieure avait permis de soutenir efficacement les réformes en Ukraine. Ils se sont penchés sur les domaines de la gestion des finances publiques et de la lutte contre la corruption, ainsi que sur le secteur gazier, en centrant leur attention sur la période 2007-2015.

Selon eux, la coopération UE-Ukraine a progressé à la suite des événements de la place Maïdan, mais les difficultés rencontrées par le pays continuent de peser lourdement sur le processus de réforme, et les risques posés par les anciens et les nouveaux oligarques demeurent élevés. L'Union a réagi promptement à la crise de 2014 en mobilisant une enveloppe de 11,2 milliards d'euros sur sept ans, mais cette solution a été décidée dans l'urgence. L'UE a octroyé et versé rapidement des sommes considérables, sans avoir établi de stratégie au préalable.

«L'aide de l'UE en faveur de l'Ukraine reste un chantier ouvert, malgré les efforts appréciables déployés par la Commission», a déclaré M. Szabolcs Fazakas, le Membre de la Cour des comptes européenne responsable du rapport. «Au moment de notre audit, il existait un engagement politique fort en faveur de la réforme de l'administration publique. Mais les changements intervenus au niveau des dirigeants ont compromis les réformes et les faibles salaires ont ouvert la voie à la corruption. Des mesures supplémentaires sont requises en vue d'atteindre les objectifs.»

Les auditeurs ont constaté des résultats tangibles et durables en matière de réforme des finances publiques, ainsi qu'une amélioration du cadre de lutte contre la corruption. Cependant, la gestion des finances publiques n'a occupé qu'une place réduite dans le dialogue UE-Ukraine pendant la plus grande partie de la période 2007-2013. Jusqu'en 2014, l'engagement limité du gouvernement ukrainien en faveur du processus de réforme s'est traduit par des résultats incomplets et tardant à se concrétiser. Le plan d'action de 2011 concernant la libéralisation du régime des visas a permis de renforcer la lutte contre la corruption, qui s'est encore accélérée avec la coopération accrue de l'après-Maïdan. Toutefois, malgré le nouvel élan

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages du rapport spécial adopté par la Cour des comptes européenne.

Celui-ci est disponible dans son intégralité sur le site www.eca.europa.eu.

ECA Press

Mark Rogerson – Porte-parole T: (+352) 4398 47063

Damijan Fišer – Attaché de presse T: (+352) 4398 45410

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu @EUAuditors eca.europa.eu

M: (+352) 691 55 30 63

M: (+352) 621 55 22 24

donné aux réformes depuis 2014, les résultats obtenus à ce jour restent fragiles. Les résultats des mesures de lutte contre la corruption ne sont pas encore visibles.

Des insuffisances dans la fixation des conditions de l'aide ou dans l'évaluation de leur réalisation ont affecté la conception de l'appui budgétaire et de l'aide financière. Cependant, le suivi de la mise en œuvre de l'aide de l'UE s'est avéré très efficace et les suspensions des paiements au titre de l'appui budgétaire ont permis de promouvoir les priorités en matière de gestion des finances publiques de 2011 à 2013.

Dans le secteur gazier, certains succès ont été enregistrés dans l'amélioration de la gouvernance et la pérennisation des approvisionnements de l'Union via l'Ukraine. Mais le dialogue UE-Ukraine sur le gaz a pâti des tergiversations de l'Ukraine et des divergences de vues entre les différentes parties concernées de l'UE. Dans sa conception, l'aide de l'UE destinée à améliorer la gouvernance et la sécurité de l'approvisionnement comportait des dispositions vagues et difficiles à évaluer. Les données de qualité utiles au suivi ont parfois fait défaut et les rapports établis conjointement par l'UE et l'Ukraine ne fournissaient pas toujours d'explication suffisamment détaillée des difficultés rencontrées. Avant 2014, l'aide de l'UE n'a guère influé sur le fonctionnement du secteur gazier ukrainien et elle a donné des résultats mitigés en matière de sécurité des approvisionnements. L'adoption ultérieure, en avril 2015, d'une législation sur le gaz conforme au troisième train de mesures de l'UE sur l'énergie a constitué toutefois une réussite notable.

Les auditeurs formulent plusieurs recommandations visant à améliorer l'efficacité de l'aide de l'UE en faveur de l'Ukraine. La Commission et le Service européen pour l'action extérieure devraient:

- accorder une plus grande importance à la gestion des finances publiques dans le processus de dialogue avec l'Ukraine;
- améliorer la formulation des conditions de l'aide financière et les versements de cette dernière;
- renforcer le suivi de la mise en œuvre de l'aide de l'UE;
- accorder une plus grande importance à la mise en œuvre effective des réformes et à leur pérennité;
- prendre des mesures pour rendre plus efficace l'aide de l'UE octroyée à l'Ukraine dans le domaine du gaz.

Remarques à l'intention des journalistes

L'Ukraine est l'un des plus grands voisins de l'Union européenne et l'un des plus importants sur le plan politique. Cependant, l'instabilité politique et institutionnelle, les problèmes de gouvernance et les difficultés économiques et financières prédominent dans le pays.

L'Ukraine est connue pour ses piètres résultats économiques depuis son indépendance en 1991. Les taux de croissance économique positifs enregistrés au début des années 2000 ont été gravement affectés par la crise mondiale de 2008 et peinent à se rétablir. Les finances publiques du pays se sont dégradées au fil du temps, principalement du fait d'une mauvaise gestion des deniers publics. Le volet recettes du budget de l'État pâtit, en outre, d'une économie parallèle très développée. Malgré les efforts de réforme, l'Ukraine reste perçue comme le pays d'Europe où le niveau de corruption est le plus élevé. Les intérêts particuliers influent sur l'élaboration des politiques publiques. Les clans oligarchiques continuent d'exercer une influence dominante sur l'économie, la politique et les médias ukrainiens.

Trois événements politiques majeurs se sont produits depuis 2004: la révolution orange cette même année, l'élection présidentielle en 2010 et la révolution de Maïdan en 2014. Depuis le début de 2014, l'intégrité territoriale de l'Ukraine est gravement menacée.

Le conflit dans l'Est de l'Ukraine a aggravé les difficultés économiques et financières auxquelles le pays est confronté.

La coopération UE-Ukraine s'inscrit dans le cadre de la politique européenne de voisinage et dans celui de son volet oriental, le «partenariat oriental». De 2007 à 2015, l'aide financière de l'UE a consisté en des subventions d'un montant

total de 1,6 milliard d'euros, octroyé pour moitié sous forme d'appui budgétaire, et en des prêts macrofinanciers s'élevant au total à 3,4 milliards d'euros.

Le rapport spécial n° 32/2016 intitulé «L'aide de l'UE en faveur de l'Ukraine» est disponible dans 23 langues de l'UE.